

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DES MAITRES
(Compétition comptant pour le Challenge Départemental des Maîtres)

DATE : 8 mai 2019

LIEU : PLAISIR

CATEGORIES :

EPREUVES INDIVIDUELLES

C1	de 25 à 29 ans (1994/1990)	C8	de 60 à 64 ans (1959/1955)
C2	de 30 à 34 ans (1989/1985)	C9	de 65 à 69 ans (1954/1950)
C3	de 35 à 39 ans (1984/1980)	C10	de 70 à 74 ans (1949/1945)
C4	de 40 à 44 ans (1979/1975)	C11	de 75 à 79 ans (1944/1940)
C5	de 45 à 49 ans (1974/1970)	C12	de 80 à 84 ans (1939/1935)
C6	de 50 à 54 ans (1969/1965)	C13	de 85 à 89 ans (1934/1930)
C7	de 55 à 59 ans (1964/1960)	C14	de 90 à 94 ans (1929/1925)
		C15	95 ans et plus (1924 et avant)

RELAIS

R1	de 119 ans et moins	R5	de 240 à 279 ans
R2	de 120 à 159 ans	R6	de 280 à 319 ans
R3	de 160 à 199 ans	R7	de 320 à 359 ans
R4	de 200 à 239 ans	R8	de 360 ans et plus

Programme :

1ERE REUNION Relais 4 x 50 NL (Dames-Messieurs-Mixte) 50 BR – 100 NL – 50 PAP – 200 4 N - 100 DOS – 200 BR – 200 PAP.

2EME REUNION Relais 4 x 50 4 N (Dames-Messieurs-Mixte) 50 NL – 100 BR – 50 DOS – 100 PAP - 200 NL – 100 4 N – 200 DOS.

Epreuve non Officielle : Relais 50 NL MIXTE

REGLEMENT :

Conforme aux règlements de la FINA et de la FFN.
Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

ENGAGEMENTS :

Chaque nageur pourra participer officiellement à 5 épreuves individuelles et à chacun des relais.
Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 29/04 au 06/05/2019**
Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves
Concernant le relais 10 X 50 m NL, il est décidé que cette épreuve deviendrait une épreuve conviviale permettant à chacun (savoir nager 50 m) de participer. Tout licencié présent le dimanche et souhaitant nager ce relais déposera dans une urne sur papier son nom et prénom. Les équipes seront tirées au sort en respectant la mixité du relais (5 dames et 5 messieurs).

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve individuelle et 5.60 € par relais.

RECOMPENSES :

Le premier de chaque épreuve individuelle et de chaque catégorie d'âge se verra décerner le titre de « Champion des Yvelines » ;
les 3 premiers par catégorie d'âges se verront remettre une médaille.
Les nageurs des premiers relais de chaque catégorie recevront une médaille.

CLASSEMENT CLUB :

A l'issue des championnats, il sera établi un classement « club » sur la base de l'addition des points obtenus à la table de cotation fédérale par la meilleure performance de chaque nageur lors des épreuves individuelles + points du meilleur relais NL dames, messieurs et mixte et du meilleur relais 4N dames, messieurs et mixte.
Un classement Mixte Toutes Catégories sera établi.
Des Trophées récompenseront les 5 premiers clubs de ce classement.